



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

Soyons plus respectueux les uns envers les autres. Ce printemps a vu exploser les incivilités et les agressions des élus dans toute la France.

Or rien ne justifie, sous prétexte que l'on est en désaccord avec une décision administrative, que l'on se venge sur l' élu, sa famille ou ses biens. Nous aurions pu penser que ces agressions se déroulaient loin de chez nous.

Il n'en est rien.

L'agressivité sévit également à Collonges !

L'un de nos élus s'est vu agressé

verbalement et insulté sous prétexte que les services de la mairie n'étaient pas suffisamment performants.

Un comportement aussi grossier n'a aucune raison d'être au sein de notre cité.

Les élus et les agents communaux travaillent dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Ils font preuve de compétence, de patience et de dévouement pour que les dossiers qui leur sont soumis soient réglés dans les meilleurs délais et de la meilleure façon.

Toute sollicitation individuelle semble légitime à chacun des usagers, cependant, la mairie dispose d'un nombre limité d'agents, dans le cadre d'un budget restreint, et il n'est pas possible d'effectuer tous

les travaux souhaités par tous.

Bienveillance, sourire permettent un dialogue constructif et font avancer.

Quant à nous, élus, nous nous investissons pour la collectivité en étant bénévoles ou modestement indemnisés et prenons sur notre temps personnel pour assurer notre mandat. Agents et élus sont à l'écoute et au service de la population mais ne sont pas corvéables à merci.

Alors, même si vous êtes préoccupés par une situation telle qu'elle soit, exposez votre problème à un élu ou un agent communal à l'accueil de la mairie de façon courtoise, sans utiliser un ton menaçant ou agressif et vous verrez que tout sera fait pour résoudre votre problème avec amabilité et efficacité.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

En 2016 après une présentation navrante du maire pour de nouvelles constructions au Hameau de la mairie **P Joubert lui avait écrit cette Lettre :**

95 logements (36% Sociaux) plus de 200 nouvelles voitures et ce n'est pas fini avec le Ch. des écoliers. **6 immeubles** le long de l'allée

du Colombier sans espace vert, de squares pour les enfants, de parkings insuffisants, que du béton... Où vont-ils jouer ces enfants sur le parking? dans la rue ? Mr. le maire, vous avez des exigences financières, mais sommes-nous obligés d'ériger des bâtiments les uns sur les autres sans végétation sans espace de vie ? il faut régler ce problème, **Il y a un immeuble de trop c'est évident.** Certes nous gagnerons peut-être moins d'argent, mais ce projet est déséquilibré. Il y a de quoi

être inquiet avec les prochaines constructions présentées. Collonges ne doit pas devenir une cité béton, aérons là, **créons des espaces** verts au lieu d'entasser des immeubles, renforçons le caractère des monts d'or aux façades des maisons. L'aspect financier est important mais il ne doit pas nuire à l'intérêt collectif. Collonges doit rester une commune où il fait bon vivre. **C'était en 2016 et les immeubles n'étaient pas encore là.**

Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse

État-civil

BIENVENUE : César FRIEH (5 avril) - Basile CORVITTO (6 avril) - Barbara DU PORT DE LORIOLE (12 avril) - Mïa FRELAT (6 mai) - Mathéo ROBERT PINTO (9 mai) - Enea MARIA (19 mai) - Ava KODIAN (22 mai)

FÉLICITATIONS : Muriel CARDINAEL et Dominique GUILLAUME (15 avril) - Julia CANEVA et Maxime RIZZOTTI (6 mai) - Anne-Charlotte SERRE et Baptiste MELINON (3 juin)

REGRETS : Simone ROLLE (29 mars) - Albert CLOZEL (30 mars) - Gilbert VIGNATI (17 avril) - Paulette BROLIQUET née PETITJEAN (22 mai)